

Commune de Créancey

date de dépôt : 28 août 2014

demandeur : SICECO, représenté par Monsieur
JACQUENETpour : Installation d'un poste de transformation
de distribution publique d'énergie électriqueadresse terrain : RD 18 lieu-dit Pré Raby, à
Créancey (21320)

ARRÊTÉ
de non-opposition avec prescriptions à une déclaration préalable
au nom de la commune de Créancey

Le maire de Créancey,

Vu la déclaration préalable présentée le 28 août 2014 par SICECO, représenté par Monsieur JACQUENET demeurant 9A rue René Char, Dijon (21000)

Vu l'objet de la déclaration :

- pour Installation d'un poste de transformation de distribution publique d'énergie électrique
- sur un terrain situé RD 18 lieu-dit Pré Raby, à Créancey (21320)
- pour une surface de plancher créée de 8 m²

Vu le code de l'urbanisme

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 8 juillet 2004, modifié et révisé le 13 décembre 2012

Vu le nouveau plan masse reçu en mairie le 17 septembre 2014

Considérant que le projet susvisé est situé en zone UE du plan local d'urbanisme de Créancey

ARRÊTÉ

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable sous réserve du respect des prescriptions mentionnées à l'article 2.

Article 2

La construction sera obligatoirement implantée à 4 m minimum de la voie publique conformément à l'article UE 6 du règlement du plan local d'urbanisme susvisé.

Fait à CREANCEY, le
le maire

18 Septembre 2014

Jacélynn CHAPOTOT

